

PRATIQUES INNOVANTES



Milieux
de vie

PISTE CYCLABLE DE RIVIÈRE-AU-RENARD

GASPÉ (GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE)

Les résidentes et résidents de Rivière-au-Renard (ville de Gaspé) pourront très bientôt enfourcher leur vélo et s'élancer sur un magnifique tronçon de piste cyclable de 3,1 km. Cette nouvelle infrastructure répondra à la fois au besoin des citoyennes et citoyens en matière de transport actif ainsi qu'à celles et ceux qui cherchent un endroit adapté pour pratiquer le vélo à des fins récréatives. La piste reliera la rue du Banc à la rue Bellefeuille. Elle contournera le marais et traversera la rue Martin pour emprunter la rue des Loisirs. Il s'agit de la première phase d'un projet plus vaste qui prévoit un tracé jusqu'au très prisé parc Forillon.

Portée par le Groupe Beau Village, la démarche fait l'objet d'un consensus, si bien que les propriétaires des terrains qui avoisinent le tracé ont donné leur autorisation d'y circuler tandis que des partenaires locaux ont contribué à son financement.

La réalisation de la piste cyclable de Rivière-au-Renard facilitera l'accès de la population locale et des personnes en visite à un secteur exceptionnel, soit le territoire contigu à la rivière. Qui plus est, ce secret bien gardé abrite une flore riche et une faune variée. Ponctué de bornes de recharge pour bicyclettes électriques, le projet est inclusif et convivial pour les cyclistes de tout âge et de toute condition, qu'il s'agisse de jeunes ou de personnes à mobilité réduite.

FAITS SAILLANTS

Instigateur du projet

Le Groupe Beau Village, Rivière-au-Renard

Date de réalisation

Été 2021

Partenaires du projet

Ville de Gaspé, MRC de La Côte-de-Gaspé et ministère des Transports du Québec (Programme d'aide financière au développement des transports actifs dans les périmètres urbains)